

2011 ANNEE DES OUTRE MERS



Prochaine réunion du conseil d'administration à Mayotte fin avril qui sera précédée par une réunion du bureau.

LE MOT DU PRESIDENT

Chers collègues,

Après mon élection à la présidence de l'association en tant que représentant de la Martinique, j'ai tenu à nous mettre au travail au plus tôt. C'est ainsi que le Bureau s'est réuni le 28 Janvier dans ma mairie des Anses d'Arlet.

Nous avons pris un certain nombre de décisions dont vous trouverez l'essentiel dans cette Lettre, mais je voudrais insister sur notre 20ème congrès qui se tiendra à Paris, labellisé dans le cadre de l'année des Outre Mers.

Qui mieux que l'ACCD'OM peut porter un message aux élus métropolitains? Nous avons donc pris la décision de tenir ce congrès à Paris et d'y inviter toutes les associations départementales de Maires.

Nous fêtons en même temps notre 20ème anniversaire et espérons que les plus hautes autorités de l'Etat répondront à notre invitation.

Nous espérons aussi retrouver, à cette occasion, tous ceux qui ont créés cette association.

Retenez d'ores et déjà les dates des 14 et 15 Juin pour ce rendez-vous auquel, je l'espère, nous serons nombreux.

A très bientôt donc.

Le Président de l'ACCD'OM

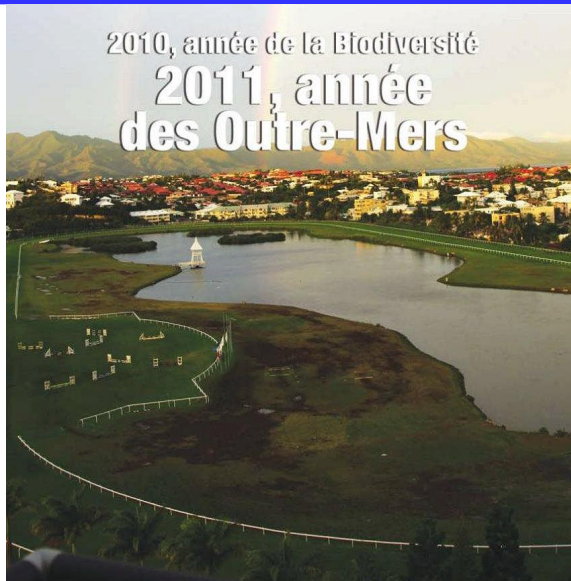
Eugène LARCHER

Maire des Anses d'Arlet

Vice Président du Conseil Général de la Martinique

ansanm nou pli fo

L'ACCD'OM a été reçue par Mme PENCHARD le 29 janvier à Pointe à Pitre. Celle-ci s'est notamment engagée à trouver des locaux pour les bureaux de l'association à Paris et à participer à notre prochain congrès au mois de Juin.



Au cours de cette réunion, le Président a confié un certain nombre de tâches aux membres présents. C'est ainsi que **M. Alain MICHEL** s'occupera de la communication et notamment du site Internet, **Mme Marie Lucile BRESLAU** de l'année des Outre Mers, **M. Teddy MARY** des problèmes de la jeunesse en concertation avec **M. Dominique ATCHICANON** sur la problématique de la cohésion sociale et **M. Garcin MALSA** des questions liées au développement durable et solidaire.

Dès le 31 janvier, le Délégué Général et le Vice Président Alain MICHEL, ont été reçus par **M. Olivier MAGNAVAL**, Directeur de Cabinet de Marie Luce PENCHARD ainsi que par **Jean-Baptiste ROTSEN**, Chef de Cabinet, pour une première approche du prochain congrès.

TOUT SAVOIR SUR L'ACCDOM
rendez-vous sur notre site internet
<http://www.france-accdom.org>

LE BUREAU:

Président :	Eugène LARCHER
Vice Présidents:	
Guyane:	Alain MICHEL
Guadeloupe:	Marie Lucile BRESLAU
Nouvelle Calédonie:	Ghislaine ARLIE
Polynésie Française:	Débora KIMITETE
La Réunion:	Roland ROBERT
Mayotte:	Hanima IBRAHIMA
Trésorière:	Sophie CHARLES
Secrétaire Général:	Teddy MARY
Membres:	Garcin MALSA et Dominique ATCHICANON

L'association diffuse chaque jour, du lundi au vendredi, une revue de presse de l'Outre-mer. Sous forme de lien en direction de tous les articles concernant l'Outre-mer sur Internet (journaux locaux, nationaux, newsletters...) Environ 2.000 élus, fonctionnaires des collectivités, des Ministères ou européens apprécient chaque jour ces informations qui permettent d'être informés de la situation politique, économique et de tout ce qui touche au développement durable de l'Outre-mer. Inscription gratuite par mail à :

contact@france-accdom.org

Le bureau de l'association s'est donc réuni le 28 Janvier en Martinique faisant suite à l'invitation du nouveau Président, Eugène LARCHER.

Des objectifs ont été fixés pour les deux ans à venir:

- Elargir l'audience de l'association en faisant une campagne d'adhésion
- Donner plus de visibilité à l'ACCD'OM
- Mettre en place un observatoire fiscal pour faciliter l'élargissement des bases des communes adhérentes.
- Faire de l'ACCD'OM un médiateur pour défendre les intérêts des communes auprès du gouvernement et de la Commission européenne en matière de développement durable

Par ailleurs, le congrès 2011 labellisé dans le programme de l'année des Outre Mers et se tiendra à Paris.

Le thème général sera:

« **Quels avenir pour les Outre Mers** »

Ce thème se déclinera en trois ateliers:

- **Evolutions institutionnelles des différents territoires**

• **Fiscalité en Outre Mer**

• **Cohésion sociale en Outre Mer**



Pour ce congrès exceptionnel à Paris dans le cadre de l'année des Outre Mers, l'association invitera, outre ses partenaires habituels, toutes les associations départementales de Maires de l'hexagone.

L'objectif est de montrer aux collègues de Métropole la richesse institutionnelle ultramarine, la richesse de nos réflexions et de les amener à intégrer dans leurs propres réflexions l'Outre Mer.

C'est ainsi que plusieurs experts ultramarins pourront animer les débats qui se tiendront par demi-journées.

A l'issue du congrès, qui se terminera par le vote de motions et de résolutions, une soirée de gala sera organisée pour clôturer le celui-ci et fêter, comme il se doit, le 20ème anniversaire de l'ACCD'OM.

La Trésorière, Mme Sophie CHARLES, a exprimé le vœu que lors du prochain congrès, la question des Aires marines protégées, qui intéresse entre autres la Guyane, soit évoquée. Monsieur Garcin MALSA suivra évidemment cette question de très près.

M. Garcin MALSA a insisté pour que le 20ème anniversaire soit un succès. Il souhaite que l'association se penche plus particulièrement sur les problématiques communes que sont l'assainissement, l'eau, les énergies, les déplacements entre nos territoires, le chômage avec, en toile de fond, le développement durable et solidaire.

